

# DEMANDE D'UNE BOÎTE POSTALE

La boîte postale permet à l'abonné d'accéder à une adresse postale en vue de recevoir son courrier en toute sécurité. Au Togo, le mode de distribution du courrier se fait par la boîte postale. Toutefois, la distribution du courrier à domicile est aussi possible. Dans ce cas, l'abonné souscrit à un contrat exclusif avec la division du courrier d'entreprises.



## DESCRIPTION

La boîte postale est un dispositif sécurisé conçu par la Poste pour recevoir le courrier venant de divers correspondants au niveau national et international.



## IDENTIFICATION DES PERSONNES SUSCEPTIBLES / LEGITIMES A FAIRE LA DEMANDE

Toute personne majeure justifiant d'une identité valide (particulier, artisan, association, école, établissement, société, organisme etc.) peut faire la demande d'une boîte postale.



## CONDITIONS A REMPLIR

Le demandeur remplit le formulaire de demande avec une copie sa pièce d'identité.



## COUT DE LA PROCEDURE

Les frais d'abonnement varient suivant la catégorie socioprofessionnelle du client. Les frais sont constitués des frais de dossier exigibles lors de l'abonnement et ensuite d'une redevance annuelle pour la location de la boîte.

Le montant des frais d'abonnement n'est pas identique sur l'ensemble du réseau selon la zone géographique du client. Par exemple le tarif d'abonnement de la boîte est plus favorable dans les bureaux de l'intérieur du pays que dans la capitale Lomé.

## ABONNEMENT

REDEVANCE	PERSONNES PHYSIQUES		PERSONNES MORALES					
	Lomé	Intérieur	Lomé			Intérieur		
			SG1	SG2	SG3	SG1	SG2	SG3
1 AN		9 900				23 000	41 000	50 000
2 ANS	21 900	15 900	47 000	125 000	215 000	41 000	77 000	95 000
5 ANS +(BONUS D'1 AN)	48 900	33 900	110 000	305 000	530 000	95 000	185 000	230 000

## RENOUVELLEMENT

REDEVANCE	PERSONNES PHYSIQUES		PERSONNES MORALES					
	Lomé	Intérieur	Lomé			Intérieur		
			SG1	SG2	SG3	SG1	SG2	SG3
1 AN	9 000	6 000	21 000	60 000	105 000	18 000	36 000	45 000
5 ANS +(BONUS D'1 AN)	45 000	30 000	105 000	300 000	525 000	90 000	180 000	225 000

**SG1:** Artisans, Associations, GIE (Groupement d'Intérêt Economique), ONG Nationales, Ets Commerciaux, Congrégations et Confessions Religieuses, Ecoles privées.

**SG2:** PME, PMI, SARL, ONG Internationales, Universités, Professions libérales, Administrations.

**SG3:** SA, Banques, Sociétés d'Etat, Ambassades, Etablissements Financiers.



### **DELAI D'EXECUTION DE LA PROCEDURE**

L'ouverture d'une boîte postale est immédiate et instantanée. La demande de boîte postale est possible dans les 80 agences de La Poste. L'abonné repart à la fin de la procédure avec son contrat et les clés d'accès à la boîte.



### **PIECES A FOURNIR**

- Remplir le formulaire d'abonnement disponible dans toutes les agences ou télécharger le formulaire directement sur notre site.
- Une simple copie de la carte nationale d'identité ou du passeport est nécessaire pour les particuliers.

- **Pour les personnes morales : une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport du premier responsable ; une copie de la carte d'opérateur économique ou un agrément d'installation ou une autorisation d'installation.**



#### **OU FAIRE LA DEMANDE ?**

**Votre demande est recevable dans n'importe quel bureau de poste**

**Pour tout renseignement complémentaire : 23, Avenue Nicolas Grunitzky  
01 BP 2626 Lomé 01 - Téléphone : +228 92 00 49 49**

**Email : [laposte@laposte.tg](mailto:laposte@laposte.tg) - Site web : [www.laposte.tg](http://www.laposte.tg)**

**Horaires d'ouverture**

**Lundi à Vendredi : 07h30 – 16h45 ; Samedi : 08h00 – 12h00**



#### **COMPLEMENTS D'INFORMATIONS**

**L'abonné peut demander le relevage de sa boîte postale à son siège ou à son domicile.**

**Le service du relevage hebdomadaire du courrier à domicile est facturé à 30.373 FCFA par an**